
CONSULTATION DE PRESTATION DE SERVICE

Cahier des Charges Prestation de conseil en informatique

—

Hébergement solutions web du dispositif Centres Sociaux Connectés

Référence

REACTEU-2023-PA5

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

1.1 – Contexte

L'opération "Centres Sociaux Connectés du Nord-Pas-de-Calais" s'inscrit au titre des fonds d'urgence REACT-EU intégrés dans le programme opérationnel régional FEDER 2014-2020 de la Région Hauts-de-France « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » sur l'Axe 2 « Usages et services numériques d'intérêt public ».

Les Centres Sociaux Connectés en Nord Pas-de-Calais, c'est un réseau de plus de 150 centres sociaux. Nous facilitons le quotidien numérique des habitants, même ceux qui en sont les plus éloignés, à tous les âges de la vie. L'objectif : faire de la transition numérique une ressource au service des habitants et des territoires !

Des solutions dédiées aux besoins des centres sociaux (webapp, portails) ont été créées dans le cadre du projet. Aujourd'hui plusieurs projets numériques ont été menés de façon empirique, donnant lieu à différents outils web. **N'ayant pas les ressources humaines en interne, la Fédération Centres Sociaux souhaite souscrire à un service professionnel.** Dans ce cadre, nous souhaitons solliciter un professionnel pour accompagner notre choix vers un service de bonne qualité et réactive.

Les sections suivantes détaillent les attentes ainsi que les objectifs, les critères d'évaluation et la planification de cette prestation.

1.2 - Objet de la consultation

La Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais recherche un prestataire doté de compétences techniques en matière de développement informatique et plus particulièrement sur les technologies **open source**.

Il accompagnera l'expression de besoins en termes d'hébergement et d'infogérance des solutions actuellement utilisées (3 services web + 7 sites internet) hébergées chez deux prestataires distincts, tout en anticipant l'évolution en terme de volumétrie pour accommoder de nouvelles solutions dont GvoT et Peertube qui seront mises en service par la suite.

1.3 - La période d'intervention de la mission

La mission devra se dérouler sur les mois de mars et avril 2023, sans dépasser la date du 30/04/2023.

1.4 - Les livrables attendus

L'assistance à maîtrise d'ouvrage informatique correspondant à la production de deux cahiers des charges portant sur :

- Cahier des charges 1 : souscription d'un service d'infogérance et d'hébergement adapté . Plus précisément ce service portera sur :
 - Un parangonnage (comparatif par rapport à nos besoins) des solutions d'hébergement et d'infogérance (détailler les types de solutions)
 - Des préconisations techniques pour aider à la prise de décision
 - Un budget prévisionnel de l'abonnement annuel selon niveau de service
- Cahier des charges 2 : visant la migration de nos outils web vers la solution la plus adaptée.

- Description de l'existant à migrer
- Définition de l'architecture cible
- Budget de la mise en oeuvre dont documentation post migration

2 La prestation attendue

2.1 Réorganisation des solutions actuellement hébergées

Le prestataire devra réaliser une analyse des solutions existantes :

- **Serveur mutualisé Kimsufi** - (Intel i5-2300 - 16GB DDR3 1333 MHz - 2To SATA) qui héberge les actuellement les solutions suivantes :
 - Check : solution de suivi des présences au sein d'une activité ou d'un projet <https://check.csconnectes.eu/>
 - Bornes e-administration : portail facilitant l'accès aux droits des usagers, comportant une interface d'administration basée sur Directus et un outil de suivi statistique basé sur Matomo (exemple : <https://borne.csconnectes.eu/?centre=5>)
 - Mon e-quartier : plateforme numérique ayant vocation à favoriser le lien social sur un quartier donné. La solution est notamment basée sur WorkAdventure, Jitsi et Wordpress : <https://www.mon-equartier.fr/>
- **Un VPS** (vCores : 1 - Mémoire : 4 Go - Stockage : 80 Go) **hébergé chez OVH** et **administrable sous Plesk** qui nous permet d'héberger les sites web suivants :
 1. ressources.csconnectes.eu (Yeswiki),
 2. mel.csconnectes.eu (Wordpress),
 3. pepites.csconnectes.eu (Wordpress),
 4. fm.csconnectes.eu (Wordpress),
 5. demositeinternet.csconnectes.eu (Wordpress),
 6. cliqueetrappique.csconnectes.eu (Wordpress)
 7. dpa.fdnordpasdecalais.fr (Yeswiki)

Le prestataire devra nous permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quelle architecture permettrait une utilisation optimale et fonctionnelle des solutions hébergées ?
- Les solutions d'hébergement actuelles sont-elles pertinentes ?
- Est-il pertinent d'avoir deux services d'hébergement distincts ?
- Si non, quelle est la procédure à suivre pour réaliser la migration ?
- Quel est le budget nécessaire ?

2.2 Nos services mutualisés futurs

Le prestataire devra nous permettre d'identifier le périmètre de nos besoins en administration système et en hébergement pour ces différentes solutions libres :

- CvoT : application Web visant à permettre le vote en ligne à large échelle dans les organisations <https://voter.cliss21.org/>
- Peertube : logiciel libre d'hébergement de vidéo décentralisé permettant la diffusion en pair à pair <https://peertube.fr/>

D'autres services web pourront venir s'ajouter à cette liste.

2.3 - Modalités d'exécution

Le prestataire prévoit au minimum trois réunions avec la Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais :

- en début de prestation, afin d'affiner les besoins susmentionnés, notamment techniques
- pour présenter le résultat de l'étude comparative et des préconisations
- en fin de prestation, afin de présenter les livrables produits

Entre ces deux instances, le prestataire pourra solliciter les interlocuteurs de la Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais en charge du suivi de la prestation, et en fonction du besoin proposer de nouveaux temps d'échanges formels.

2.4 - Migrations en matière de publicité, de principes transversaux et de droit applicables au FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- Publicité : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :



L'opération « Centres Sociaux Connectés du Nord Pas-de-Calais » est cofinancée dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie COVID-19.



- Principes transversaux : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- Aides d'Etat et mise en concurrence : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

3 Les modalités financières

La prestation s'entend pour un montant total maximal de 3 000 euros HT (3 600€ TTC)

Pour ce faire, cette prestation interviendra pendant la période d'exécution du conventionnement FEDER, soit entre le 1er septembre 2021 et le 31 mai 2023.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée. Il indiquera le prix de journée et de demi-journée.

Un acompte de 20% sera payé au lancement de la prestation. Le règlement du solde de la prestation sera conditionné à la réalisation effective des objectifs visés. et du service fait.

4 Les critères d'attribution et de pondération de la prestation

- La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 40 %.
- Le prix : 30 %.
- L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 30%.

5 Les modalités pratiques

Les offres sont à transmettre par email à
cconnectes.npdc@centres-sociaux.com
à l'attention de **Mme Camille AUBOUSSU**
avant le mercredi 15 mars 18h00

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation
- Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.

Un comité de sélection se réunira le 16 mars 2023 pour analyser les propositions reçues conformément aux critères de pondération établis.

Chaque candidat ayant répondu à la consultation recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir pour un démarrage de la prestation à compter du 17 mars 2023.

Date :

Signature du candidat, précédée de la mention « Lu et approuvé »